

# Prépa-apprentissage

(voie de formation et niveau de la formation)



Formation financée par le plan d'investissement dans les compétences, elle permet à des jeunes de 16 à 29 ans révolus (sans limite d'âge pour les travailleurs handicapés), aujourd'hui insuffisamment préparés, de réussir leur entrée en apprentissage.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Accompagner les jeunes dans :

- L'acquisition de bases nécessaires pour réussir l'intégration en apprentissage
- la validation de leur projet professionnel et
- la signature d'un contrat d'apprentissage

---

## CONTENU DE LA FORMATION ET STRUCTURE DU DIPLÔME :

•Positionnement (projet professionnel, savoirs de base, styles d'apprentissage, soft skills, compétences numériques)

•Différents modules :

- « Confiance en soi »
- « Apprendre à apprendre »
- « Travailler en équipe »
- « Organisation de l'entreprise »
- Santé sécurité environnement
- Techniques de recherche d'emploi
- Communication professionnelle
- Législation du travail, environnement professionnel, spécificité de l'alternance
- Savoirs de base (maths, français, informatique)

Il n'y a pas d'évaluation

**Modalités d'adaptation possibles du parcours pour tenir compte du niveau initial du demandeur :**

Formation non diplômante (non certifiant).

---

## RYTHME ET DURÉE DE LA FORMATION : selon parcours

Formation à temps plein : 1 rentrée par an

En centre de formation : de quelques jours à quelques mois

En entreprise : de quelques jours à quelques mois

Lieux de formation : CFA CFPPA de Marvejols et GRETA de Mende

---

## CONDITIONS D'ADMISSION :

**Public ciblé :**

– Avoir entre 16 à 29 ans (ou 15 ans et avoir terminé le cycle du collège)

– Être inscrit dans un établissement scolaire ou à la Mission Locale

Prérequis : Pas de prérequis

Conditions d'inscription et modalité de sélection du demandeur : Le futur bénéficiaire est convié à un entretien de recrutement.

## STATUTS ET RÉMUNÉRATION

Les bénéficiaires de la prépa-apprentissage sont assimilés aux stagiaires de la formation professionnelle. Ils disposent à ce titre :

- d'une protection sociale qui s'attache au statut de stagiaire de la formation professionnelle, les prémunissant notamment contre le risque AT/MP (accidents du travail et maladies professionnelles) ;
- de la rémunération applicable aux stagiaires de la formation professionnelle

Nos locaux sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. Contactez notre secrétariat.

### LES ATOUTS DU CENTRE :

Un accompagnement individualisé tout au long de la formation

Taux d'appréciation des bénéficiaires (2023): 76.92%

### CONTACTEZ-NOUS :

**CFA - CFPPA de la Lozère**

#### **SITE DE MARVEJOLS**

1 Avenue des Martyrs de la Résistance  
48100 MARVEJOLS  
Tél : 04.66.32.02.39

Mail [cfppa.lozere@educagri.fr](mailto:cfppa.lozere@educagri.fr)

[www.epl-lozere.fr](http://www.epl-lozere.fr)

